

Comité de Direction
case postale 24
1268 Begnins
Tél. 078 888 20 18
secretariat@aise-vd.ch

**Association Intercommunale
Scolaire de l'Esplanade
(AISE)
Conseil Intercommunal**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
DE L'AISE DU MERCREDI 10 AVRIL 2014
A LA GRANDE SALLE DE BURTIGNY**

Monsieur Antoine Nicolas, Président, ouvre la séance à 20h00. Il salue l'assemblée et remercie les membres pour leur présence. Il remercie la Commune de Burtigny pour son accueil et annonce que cette séance est enregistrée.

Madame Stiefel donne des informations sur l'accident de la circulation qui s'est produit à Le Vaud.

Ordre du jour de la séance

1. Appel.
2. Assermentation.
3. Approbation du procès-verbal du 19 février 2014.
4. Election d'un membre pour le Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.
5. Election d'un membre suppléant(e) à la Commission des Construction scolaires.
6. Communications du bureau.
7. Communications du Comité de Direction.
8. Préavis du Comité de Direction sur les comptes 2013 – Préavis N°02/2014.
9. Préavis du Comité de Direction sur la gestion de l'année 2013 – Préavis N°03/2014.
10. Nomination d'une commission ad'hoc pour le règlement du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.
11. Election d'un membre suppléant (e) à la Commission de révision du règlement du Conseil intercommunal.
12. Divers et propositions individuelles.

Point 1 **Appel** : 19 présents (20 après asserrmentation de M. Renaud) et 6 excusés.

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

Point 2 **Assermentation**

Le Président procède à l'assermentation de Monsieur Cédric Renaud, nouveau membre pour la Commune de Le Vaud, en suite à la démission de Monsieur Serge Beck.

Monsieur Cédric Renaud entre en fonction immédiatement sous les applaudissements de l'assemblée.

Point 3 Pièce 096 Approbation du procès-verbal du 19 février 2014

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité tel que présenté. Le Président remercie la secrétaire pour son travail.

Point 4 Election d'un(e) membre pour le Conseil d'Etablissement de l'Esplanade

Pièce 097 Le Président a reçu un courriel de la part de Monsieur Charles Rolaz en date du 11 mars 2014, celui-ci annonce sa démission du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Madame Antonella Salamin se porte candidate pour ce poste et aucun autre membre ne se propose. Madame Antonella Salamin est élue par acclamation.

Point 5 Election d'un(e) membre suppléant(e) à la Commission des constructions scolaires

Le Président annonce que, suite à la démission de Monsieur Serge Beck, un(e) nouveau (-elle) membre suppléant(e) doit être élu afin de le remplacer à la commission des constructions scolaires.

Le Président propose Monsieur Cédric Renaud qui accepte et est élu par acclamation.

Point 6 Communications du bureau
Aucune communication.

Point 7 Communications du Comité de Direction

Madame Caroline Pralong, Présidente

Le Présidente du CoDir annonce qu'elle avait décidé de démissionner du poste de Présidente ce soir. Cependant, au vu de la situation et des événements qui ont eu lieu, Madame Caroline Pralong souhaite prolonger son mandat au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

Madame Chantal Landeiro

Le CoDir a pris la décision de supprimer tous les éléments modulaires du site de Begnins. Cette décision a été prise consciencieusement par le CoDir, à la suite de l'analyse des besoins de l'école et en prenant en considération la mise à disposition du nouveau bâtiment de Begnins dès l'été 2014.

La Commune de Le Vaud et le CoDir vont chercher la meilleure solution pour accueillir les minibus lors de la prochaine rentrée scolaire.

Madame Muriel Rosselet

Il sera probablement possible de faire un Conseil intercommunal extraordinaire concernant l'harmonisation des cantines avant l'été 2014.

Une enquête de satisfaction a été envoyée à tous les parents d'élèves fréquentant les cantines de Begnins et de Vich. Les réponses sont, dans l'ensemble, très satisfaisantes.

Monsieur Laurent Vukasovic

Madame Chantal Turin, boursière a démissionné de son poste de boursière de l'AISE pour la fin du mois de mai. Le processus de recrutement a permis d'engager une nouvelle boursière en la personne de Madame Isabelle Schweizer.

Point 8

Préavis du Comité de Direction sur les comptes 2013- Préavis n° 02/2014.

Pièce 099 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis n° 02/2014 par Monsieur Laurent Vukasovic.

Après une brève présentation, le CoDir demande au Conseil intercommunal d'accepter les comptes de l'exercice 2013 tels que présentés et en donner décharge au Comité Directeur et à la boursière de l'Association.

Pièce 100 Lecture du rapport de la commission de Gestion et des Finances sur le préavis n° 02/2014 par Monsieur Etienne Bovy,

qui propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis 02/2014 sur les comptes de l'année 2013 de l'AISE et ses annexes tels que présentés et de donner décharge au CoDir ainsi qu'à la Commission de Gestion et des Finances.

Discussions et remarques :

Monsieur Patrick Siegenthaler demande des détails sur le point 500.3189.00.

Monsieur Laurent Vukasovic répond que la différence s'explique par une compensation entre deux comptes.

Le Président passe au vote du préavis :

Conclusion

- Vu le présent préavis du CoDir n°02/2014 du 17 mars 2014 ;
- où les conclusions du rapport de la commission de Gestion et des Finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Conseil Intercommunal décide à la majorité moins 2 abstentions d'accepter les comptes de l'exercice 2013 tels que présenté et d'en donner décharge au Comité Directeur et à la boursière de l'association.

Point 9

Préavis du Comité de Direction sur la gestion de l'année 2013- Préavis n° 03/2014.

Pièce 101 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis n° 02/2014 par Madame Caroline Pralong

Après une brève présentation, le CoDir demande au Conseil intercommunal de donner décharge au CoDir pour sa gestion de l'année 2013.

Pièce 102 Lecture du rapport de la commission de Gestion et des Finances sur le préavis n° 02/2014 par Monsieur Etienne Bovy,

qui propose au Conseil intercommunal de donner décharge au CoDir pour sa gestion de l'année 2013.

Discussions et remarques :

La parole n'est pas demandée.

Le Président passe au vote du préavis :

Conclusion

- Vu le présent préavis du CoDir n°03/2014;
- ouï les conclusions du rapport de la commission de Gestion et des Finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Conseil Intercommunal décide à la majorité moins 2 non de donner décharge au CoDir pour sa gestion de l'année 2013.

Point 10

Nomination d'une commission ad'hoc pour le règlement du Conseil d'établissement de l'Esplanade

Le Président annonce que le règlement du Conseil d'Etablissement a été modifié. Celui-ci doit maintenant être validé par une Commission ad'hoc composée de 5 membres.

Madame Chantal Landeiro explique pourquoi le règlement du Conseil d'établissement de l'Esplanade a été révisé et donne quelques détails sur le travail qui a été effectué par les membres, le document étant déjà modifié.

Le règlement modifié sera remis à tous les membres de la commission ad 'hoc en fin de séance.

Les membres suivants sont élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée :

- Monsieur François Martignier est proposé, il accepte et est élu à l'unanimité.
- Monsieur Stéphane Gabriel est proposé, il accepte et est élu à l'unanimité.
- Monsieur Jacques Mugnier est proposé, il accepte et est élu à l'unanimité.
- Monsieur Cédric Renaud se propose et est élu à l'unanimité.
- Madame Chantal Binetti est proposée, elle accepte et est élue à l'unanimité.

Point 11

Election d'un membre suppléant (e) à la Commission de révision du règlement du Conseil intercommunal.

Le travail étant bien avancé, il est décidé de ne pas renommer un membre. Il ne reste alors qu'un membre suppléant dans cette commission.

Point 12

Divers et propositions individuelles

Monsieur Luc Mouthon tient à soutenir Madame Chantal Landeiro et tout le CoDir dans les épreuves que l'AISE traverse. Il demande au CoDir de tenir le Conseil intercommunal informé de la situation car tous les membres sont très bouleversés. Dans l'intervalle, toutes les meilleures pensées s'envolent vers la petite fille victime de l'accident de circulation à Le Vaud.

Monsieur Luc Mouthon demande des détails quant au retrait des éléments modulaires sur le site de Begnins.

Madame Chantal Landeiro explique que tous les contrats seront résiliés au 31 juillet 2014. A présent, des négociations devront être entreprises avec la Direction de l'Esplanade mais le CoDir n'a toujours pas reçu l'enclassement pour la prochaine rentrée scolaire et risque de ne pas l'obtenir rapidement. Les décisions du CoDir sont politiques mais suffisamment de locaux pour les classes d'élèves seront mis à disposition de l'Esplanade. Le CoDir a conscience du manque des classes de dégagements mais il y en a tout de même quelques-unes disponibles.

Monsieur Laurent Vukasovic, au nom du CoDir, remercie chaleureusement Madame Chantal Turin pour l'excellent travail qu'elle a fourni et lui souhaite tout le meilleur pour la suite de sa carrière.

Monsieur Marcel Dill remercie tous les Conseillers intercommunaux pour leur présence ce soir à Burtigny et un verre de l'amitié est offert.

Séance levée à 21h00.

Le Président :

Antoine Nicolas



La Secrétaire :

Vanessa Wicht